



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 novembre 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité en date du 13 février 2014, par laquelle le Conseil m'a demandé de créer une mission d'observation électorale chargée de suivre le processus électoral au Burundi et d'en rendre compte dès le terme du mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi. Le Conseil a également demandé à la mission d'observation électorale de me rendre compte de ses travaux, à charge pour moi d'en rendre compte au Conseil, avant, pendant et après les élections de 2015. Il m'a en outre prié de lui présenter un rapport tous les six mois jusqu'après les élections de 2015.

À l'issue des consultations d'usage, je vous informe que j'ai l'intention de nommer M. Cassam Uteem (Maurice) Envoyé spécial et Chef de la Mission d'observation électorale au Burundi. M. Uteem a rempli les fonctions de Président de Maurice de 1992 à 2002, après avoir occupé différents postes dans son pays, notamment ceux de Ministre de l'emploi, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale (1982 et 1983) et de Vice-Premier Ministre et Ministre de l'industrie et de la technologie industrielle (1990 à 1992). L'un des accomplissements de M. Uteem est d'avoir mis en œuvre les politiques d'« Unité dans la diversité » de son pays, parvenant à instaurer l'unité nationale et une démocratie stable et inclusive dans une société pluriethnique et pluriconfessionnelle.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

